



Revue de presse



Lundi 13 février 2023



Allocation touristique : L'examen des propositions des députés à partir de mardi

Le gouverneur de la Banque d'Algérie aura à répondre, ce mardi, à la commission des finances et du budget qui a demandé l'augmentation de l'allocation touristique, jugée dérisoire par la majorité des Algériens désirant voyager à l'étranger.



Commission des finances et du budget de l'APN : Les DG de deux banques à la «barre»

«C'est la première fois qu'une loi sur la monnaie et le crédit annonce l'existence de la finance islamique en tant qu'élément actif ...».La commission des finances et du budget de la chambre base du Parlement a auditionné dans le cadre de l'examen du projet de loi monétaire et bancaire, le directeur général de la Badr et celui de la Banque El-Baraka. Ce dernier en tant qu'acteur de la finance islamique a fait état des dispositions susceptibles de booster la finance islamique introduites par ce texte.



[E-paiement en Algérie : Ca bouge !](#)

Acheter son pain quotidien via un simple clic sur son mobile sera à la portée de nombreux citoyens. Le e-paiement qui demeure très timide en Algérie est appelé à connaître une sensible évolution dans les mois à venir. En effet, et avec la loi sur la monnaie et le crédit annoncée pour 2023, bien des choses vont bouger!



[Cyberattaques contre le portail web de l'APS](#)

Le portail web de l'Agence de presse officielle, APS, fait l'objet de cyberattaques depuis des heures. Ce qui a conduit à sa suspension le temps de régler le problème. Selon un communiqué de l'Agence, les hackers ont été localisés sur le territoire de l'entité sioniste, le Maroc et certains pays de l'Europe. Ils ne sont pas parvenus, néanmoins, malgré des actions de piratage coordonnées, à accéder à la base de données. Affaire à suivre.



[Innovation dans les technologies financières : «Une condition sine qua non pour le développement du e-commerce»](#)

Des experts mettent en avant l'importance de l'innovation dans les technologies financières pour le développement du commerce électronique et l'accès aux marchés internationaux qui, selon eux, nécessitent d'introduire les innovations technologiques et garantir leur sécurisation, conformément à la nouvelle orientation de l'Algérie.



[Un tournant virtuel](#)

Des solutions intelligentes et des innovations de pointe visant la transformation en profondeur de l'économie numérique ont été mises en avant, lors de la réunion du gouvernement, où les secteurs visés sont divers, aux premiers desquels le système financier. En effet, la loi sur la monnaie et le crédit prévoit un éventail large d'usages possibles, pour répondre aux mutations financières, ainsi qu'aux nouveaux défis technologiques, afin de réaliser les grands objectifs économiques.

[Projet de loi sur la monnaie et le crédit : Des députés plaident pour l'élimination du marché parallèle](#)

La commission des finances de L'Assemblée Populaire Nationale auditioné les Directeurs de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), Mohand Bourai et de la banque Al Baraka, Hafid Mohamed Seddik, autour du projet de loi sur la monnaie et le crédit, a indiqué l'APN dans un communiqué.



[DGI Dz : l'essentiel des mesures fiscales de 2023 en Algérie](#)

La Direction générale des Impôts (DGI) a listé les points essentiels des mesures fiscales qui vont être appliquées pour cette année 2023 en Algérie. Dzair Daily vous en dit davantage à ce sujet dans cette édition du dimanche 12 février 2023.



[Abdelaziz Fayed : entrée en vigueur avril prochain du portail électronique du marché public.](#)

« En avril prochain, il y aura l'entrée en vigueur du portail électronique du marché public », a annoncé, ce dimanche, Abdelaziz Fayed, Directeur général du Budget au ministère des Finances. Selon M. Fayed, « ce portail électronique permettra d'avoir une meilleure visibilité de la dépense publique. » Le Dg du Budget a également précisé que d'autres projets sont toujours en cours d'études et de mise en pratique, bien sûr dans le but de rationaliser les dépenses publiques, notamment la révision des subventions.

Le Courrier
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

[LE DG DU BUDGET L'A AFFIRMÉ HIER : Vers une meilleure visibilité de la dépense publique](#)

Sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, dont il était, hier, l'invité de la rédaction, le directeur général du Budget au ministère des Finances, Abdelaziz Fayed, a fait une série d'annonces concernant la dépense publique et les propositions de réformes émises par son ministère.



البنك الوطني الجزائري: 21 مليار دج قيمة الودائع إلى غاية 31 ديسمبر 2022

كشف مدير البنك الوطني الجزائري “BNA” محمد لمين لبو، اليوم الأحد، أن قيمة الودائع إلى غاية 31 ديسمبر 2022 بلغت 21 مليار دج، فيما تجاوز رقم أعمال البنك الجزائري في 2022 تجاوز 160 مليار دج أي ما يعادل 1ر2 مليار دولار.



نواب يسانلون مديري المؤسسات المالية حول الحلول الرقمية

أموال الجزائريين بالبنوك آمنة من “الهكرز”

وجّه أعضاء لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني تساؤلات لمديري البنوك والمصارف والمؤسسات المالية المتوافدين إلى مبنى زيغود يوسف، تباعا بداية من الأحد، لمناقشة مضمون وأحكام مشروع القانون النقدي والمصرفي الجديد، بخصوص الإجراءات الرقمية الجديدة التي يتضمنها نص المشروع، لاسيما ما يتعلّق بالدينار الرقمي والبنوك الرقمية ووسطاء الدفع ومزوّد الخدمات، مستفسرين حول مدى أمن هذه التعاملات من الجرائم الإلكترونية وقدرة البنوك على تأمين أموال الجزائريين من “الهكرز”.

EN ATTENDANT DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS SUR LES PRIX

L'Algérie premier fournisseur de gaz à l'Espagne en janvier

Comme convenu à l'issue des négociations conclues par la revue à la hausse des prix du gaz lors du dernier trimestre de l'année dernière, Sonatrach et son partenaire espagnol Naturgy devraient entamer des pourparlers pour les nouveaux prix contractuels du gaz algérien applicables pour la période 2023-2024.

En octobre de l'année dernière, Sonatrach et Naturgy sont parvenus, après plusieurs mois de négociations, à un accord sur de nouveaux prix du gaz. De nouveaux prix applicables uniquement pour l'année 2022 avec effet rétroactif appliqué sur tous les volumes fournis durant cette année-là. Désormais, les deux partenaires, comme rapporté dans plusieurs publications, plangent sur les tarifs applicables pour 2023 dans le cadre des clauses contractuelles. Début janvier dernier, le patron de Naturgy, Francisco Reynès, expliquait que, «la situation n'est pas encore très certaine, mais nous parviendrons à un accord bien que je ne puisse pas garantir que ce sera simple et rapide», le tout en reconnaissant qu'il s'attendait à «une tension logique dans la négociation», mais tout en insistant dans ses précisions que «les négociations sont professionnelles et échappent au terrain politique. Elles se déroulent entre les dirigeants de Naturgy et de Sonatrach et il n'y

a aucune implication de l'État».

Il y a quelques jours, plusieurs titres de la presse ibériques annonçaient que la compagnie gazière dirigée par Francisco Reynès est désormais confrontée à une nouvelle négociation avec son partenaire algérien pour sceller les prix d'approvisionnement en 2023 et 2024. «Une négociation à nouveau ardue en raison de la situation de stress sur le marché, du rapprochement de l'Italie et de la France avec l'Algérie, de l'augmentation des besoins en gaz de la Chine et de la proximité du gouvernement espagnol avec le Maroc», écrivait le journal numérique *Voz Populi*, pour dire que la partie s'annonce ardue pour Naturgy qui ne peut se passer du gaz algérien, eu égard à l'allure prise par le marché mondial de l'énergie et des mutations géopolitiques aussi bien dans la région de la Méditerranée qu'en conséquence du conflit russo-ukrainien. Il faut savoir que Naturgy attend annuellement environ 5 milliards de mètres

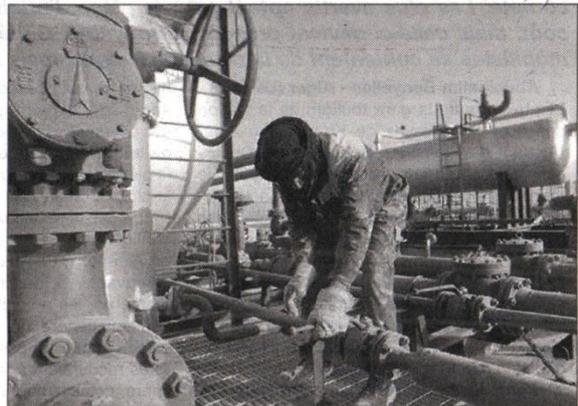


Photo: P.D.

cubes de gaz naturel par an par gazoduc jusqu'en 2030.

En attendant ce à quoi aboutiront les négociations sur les nouveaux prix applicables à partir de cette année, l'Espagne s'est «copieusement» approvisionnée chez Sonatrach en janvier. Selon les statistiques d'Enagas, le principal opérateur espagnol de transport de gaz et gestionnaire du système gazier espagnol, l'Algérie a été en janvier dernier le premier fournisseur de gaz à l'Espagne, avec le quart des importations. Selon les chiffres publiés par Enagas, ce sont 8 545 gigawattheures (GWh), soit 25% des importations totales du mois de janvier

dernier, que l'Espagne a importés d'Algérie. Suivent les États-Unis et le Nigeria avec respectivement 20,7% et 20,2%, des volumes de gaz reçus. Sur l'année 2022, Sonatrach a approvisionné l'Espagne pour 23,8% de toutes les importations espagnoles de gaz, soit le second fournisseur derrière les États-Unis qui, eux, ont fourni 28,8% du gaz acheté par l'Espagne. Un rôle tenu pour la première fois par les États-Unis puisque depuis qu'Enagas fournit ses statistiques, en 2006, l'Algérie a toujours été le principal pourvoyeur de gaz des Espagnols.

Azedine Maktour

PROJET DE LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Les remarques des banquiers

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale poursuit de passer au peigne fin le projet de loi sur la monnaie et le crédit.

Mohammed K. - Alger (Le Soir)
- Ainsi, elle a écouté, hier dimanche, des exposés présentés par le directeur général de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) et celui d'Al-Baraka Bank. Pour Mohand Bourai, l'une des mesures les plus importantes consacrées par le projet de loi était de renforcer la gouvernance en reprenant le système de mandat pour le gouverneur et les adjoints du gouverneur de même qu'en réorganisant la composition du conseil d'administration de la Banque d'Algérie et du Conseil de la monnaie et du crédit.

Le premier responsable de la Badr a également ajouté que le texte en question a institué le comité de stabilité financière et mis en place un comité national des paiements, et comprenait également la possibilité d'accorder une avance au Trésor public, ainsi que d'autres mesures liées à la possibilité pour la Banque d'Algérie d'émission d'une monnaie numérique et la numérisation de l'activité bancaire. Il tend aussi à renforcer la gouvernance et la transparence du système bancaire, la Banque d'Algérie en tête, en confiant au Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) de nouvelles prérogatives lui permettant d'accompagner les transformations que connaît l'écosystème bancaire, en élargissant ses prérogatives en matière d'agrément des banques d'investissement, des banques numériques, des prestataires de services de paiement et des courtiers indépendants, en autorisant l'ouverture des bureaux de change et en renforçant le rôle de la commission bancaire en tant qu'autorité de supervision et en

tant qu'instance judiciaire et administrative, ajoute le ministre.

Pour sa part, le directeur général d'Al Baraka Bank a expliqué que le projet de loi sur la monnaie et le crédit consacre pour la première fois l'existence de la finance islamique comme une composante effective du système financier, au même titre que les banques conventionnelles. Dans ce sens, Hafid Mohammed Seddik a ajouté que le projet permet à la

Banque d'Algérie d'adapter les outils de son intervention sur le marché financier aux spécificités des opérations liées à la finance islamique et à la finance verte, ce qui permettra aux banques islamiques en cas de besoin de se re-financer sur le marché financier et utiliser les liquidités excédentaires entre les banques. Aussi, et dans le but de garantir la stabilité financière, ce texte concède à la Banque d'Algérie et selon son appréciation et comme ultime solution, la possibilité de concéder des avances d'urgence en liquidités aux

banques qui font face à des crises passagères de liquidités.

Seulement, cette possibilité est soumise à un taux d'intérêt qui est contraire aux principes de la banque islamique, fait-il remarquer. Il a également proposé le changement de la dénomination du Conseil de la monnaie et du crédit en conseil de la monnaie et du financement.

Lors des débats ayant suivi ces deux exposés, des députés ont soulevé les problèmes que rencontrent les investisseurs, notamment étrangers, avec les banques. D'autres se

sont également interrogés sur la capacité de ce texte à éliminer le marché parallèle avec l'ouverture des bureaux de change ainsi que des mécanismes liés à la liquidité urgente et comment acquérir des bons du Trésor en plus du remboursement des emprunts.

Aussi, d'autres députés se sont interrogés sur la digitalisation de l'activité bancaire face à un faible débit internet et sur la manière de protéger les fonds déposés contre les hackers.

M. K.

RÉVISION DES SUBVENTIONS DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Un dossier «ouvert»

Les subventions des produits de première nécessité seront maintenues, mais elles feront l'objet d'une révision. Un dossier sur lequel se penche le gouvernement pour définir les franges des citoyens concernées. Il compte cibler les subventions afin d'améliorer la qualité de la dépense publique. Par ailleurs, un portail électronique dédié aux marchés publics sera fonctionnel dès le mois d'avril prochain.

La rationalisation des dépenses publiques est l'une des principales préoccupations de l'État. La preuve : le gouvernement s'attelle sérieusement au dossier des subventions.

«Le dossier de la révision des subventions est ouvert et pris en charge par le gouvernement. L'article 188 de la loi de finances 2022 fixe le principe et les modalités de sa mise en œuvre», affirmait le directeur général du budget au ministère des Finances, Abdelaziz Faid, hier dimanche, sur les ondes de la radio Chaîne 3.

Une révision qui prévoit, selon lui, d'aller d'une subvention universelle à une subvention ciblée. «Ce sont les citoyens qui n'ont pas de revenus moyens qui vont bénéficier de ces subventions», note-t-il.

Il fait savoir, d'ailleurs, qu'une commission est déjà sur ce dossier. «Elle est composée de directeurs généraux du ministère de l'Intérieur et du ministère des Finances qui travaillent sur la préparation des conditions techniques de mise en œuvre», dit-il.

L'invité de l'émission évoque à cet effet,

l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen qui se traduit par l'augmentation des salaires ayant atteint 900 milliards de dinars, ainsi que le maintien de la subvention des produits de première nécessité, estimée à 640 milliards de dinars. Celle-ci, détaille-t-il, s'élève à 400 milliards de dinars pour l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), à 82 milliards de dinars pour l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (Onil), tandis que 38 milliards de dinars sont réservés à l'huile de table.

Abordant l'amendement du code des marchés publics, le directeur général du budget au ministère des Finances estime que la loi sur les marchés publics, examinée par le gouvernement, va sensiblement améliorer la qualité de la dépense publique, et ce, à travers «une meilleure transparence, lisibilité et traçabilité de la dépense publique».

Il annonce, à cet effet, la mise en place d'un portail électronique dédié aux marchés publics. «Ce portail entrera en vigueur dès le mois d'avril prochain. L'ensemble des mar-

chés publics pourront ainsi transiter par cette plateforme numérique», dit-il.

Quant au dossier partenariat public-privé (PBP), examiné à son tour, par le gouvernement, il précise qu'il est programmé au Conseil des ministres et aux deux chambres parlementaires.

Abdelaziz Faid confie, par ailleurs, que le problème de la numérisation demeure le «point noir» du ministère des Finances. «Nous avons pris connaissance de ce problème et les grands travaux sont aujourd'hui engagés», assure-t-il.

Selon lui, la réforme budgétaire sera accompagnée par la mise en place de deux systèmes d'information : le système de préparation budgétaire et le système d'exécution budgétaire.

«Nous sommes en train de tester un dispositif numérique qui concerne cinq ministères et deux wilayas. Ce grand projet qui sera réceptionné dans quelques mois avant de le généraliser à l'ensemble des ministères sera révolutionnaire en matière de l'amélioration de la qualité de la dépense publique», dit-il.

Une formation à grande échelle est également prévue et touchera plus de 14 000 cadres de la dépense publique au niveau central, ministériel et des services extérieurs.

Ry. N.

TAUX DE CHANGE BANQUE
ET MARCHÉ NOIR

Le dinar face aux devises

Les taux de change des devises évoluent très peu ces dernières semaines. Que ce soit sur le marché officiel ou parallèle, la valeur des principales monnaies étrangères semble stagner. Quels sont les taux de change des principales devises en ce début de semaine ?

Pour hier, les cotations officielles de la Banque d'Algérie affichent l'euro unique à 146.38 DA à l'achat et à 146.45 DA à la vente. Sur le même marché de change, le billet vert unique s'achète à 136.34 DA et se vend à 136.36 DA.

Pour sa part, la livre sterling s'échange contre 165.00 DA à l'achat et contre 165.08 DA à la vente à la Banque d'Algérie. Tandis que le dollar canadien s'est établi à 101.60 DA à l'achat et à 101.64 DA à la vente au niveau du marché officiel.

Le dinar face aux devises au marché informel

Parallèlement, au marché noir des devises, les cambistes échangent la monnaie européenne unique contre 219.00 DA à l'achat et contre 221.00 DA à la vente. Bien qu'il ait stagné, l'euro devance le dollar américain au Square d'Alger. En effet, la monnaie américaine avait reculé pour se maintenir à 203.00 DA à l'achat et à 205.00 DA à la vente.

En outre, et pour ce qui est de la monnaie du Royaume-Uni, les cambistes l'échangent contre 245.00 DA à l'achat et contre 247.00 DA à la vente. Enfin, la monnaie canadienne unique s'achète à 149.00 DA et se vend à 151.00 DA au marché informel du Square.

R. N.

70 مادة جديدة بمشروع قانون النقد بالمعايير الدولية.. مدير بنك "البدر":

مشاريع أربعة بنوك رقمية للنشاط بالدينار الرقمي

للخزينة العمومية في حالة حدوث أزمة استثنائية غير متوقعة ومعلن عنها وهو ما سيحد من التضخم، على غرار الأزمة التي وقعت خلال جائحة كورونا، مثنيا أيضا على إدراج تدبير منح السيولة الاستيعابية للبنوك التي تواجه أزمة أوضاع في السيولة مؤقتة.

تم توسيع مهمة بنك الجزائر لتشمل نظم المقاصة والتسوية وتسليم الأدوات المالية، في المواد 57، و 58 و 59. وحسب المتحدث فقد تم استحداث لجنة الاستقرار المالي وتكليفها بالمراقبة الاحترازية الكلية وإدارة الأزمات، بالإضافة إلى إدخال تدبير جديد يسمح بمنح تسبيق

المطاف دعما للشكل المادي للعملة النقدية. ومنح النص إمكانية اعتماد بنوك رقمية ومزوّدي خدمات الدفع. وأشاد ممثل البنك الكلاسيكي، أيضا بتأطير المشروع للطابع اللامادي في التبادلات مع البنوك والمؤسسات المالية ومقدمي خدمات الدفع. وفي مجال الأمن ومراقبة أنظمة الدفع

أكد مدير بنك البدر، بوراي محند، أنه يوجد أربعة مشاريع بنوك رقمية على مستوى بنك الجزائر، في إطار الاستعدادات الجديدة للبنوك الرقمية التي جاء بها مشروع القانون النقدي والمصرفي الجديد، مشيرا إلى أن 70 مادة جديدة تضمنها مشروع النقد والصرف تتماشى مع المعايير الدولية.

شريعة عابد

وأشار ضيف لجنة المالية والميزانية، أمس، بمناسبة جلسة استماع المنظمة في إطار مناقشة مشروع القانون النقدي والمصرفي، أن البنوك الرقمية الجديدة ستكون بالعملة الرقمية الجزائرية وهي تختلف عن العملة الافتراضية "بيتكوين". وأكد أن رقمنة النشاط المصرفي، في المشروع هي إضافة نوعية للقطاع المالي الجزائري. كما ثمن الانفتاح على النظام المصرفي على البنوك الرقمية ومقدمي خدمات الدفع، وتوسيع وسائل الدفع لتشمل العملة الرقمية مع إمكانية إصدار بنك الجزائر لعملة رقمية وإدراج رقمنة المدفوعات من خلال إدخال شكل رقمي من العملة النقدية العملة الرقمية للبنك المركزي، التي يطورها بنك الجزائر ويصدرها ويسيرها ويراقبها، وتسمى الدينار الرقمي الجزائري، الذي سيشكل في نهاية

لدى استقباله بلجنة المالية والميزانية.. بنك "البركة" يقترح :

"إسفة" alBaraka "ط"

مصطلحي القرض والفائدة لتكريس المالية الإسلامية



■ المطالبة برفع التجميد عن 90 مليار دج المودعة لدى البنك المركزي

اقترح المدير العام لبنك البركة الإسلامي، محمد الصديق حفيظ، إدراج تعديلات على مواد مشروع قانون النقدي والمصرفي حتى تتطابق مع مبادئ المالية الإسلامية، ومنها استبدال كلمة "قرض"، بـ"تمويل"، ونزع "الفائدة" على التسيبقات المالية الممنوحة للبنوك الإسلامية في إطار السيولة الاستيعابية التي يقدمها بنك الجزائر للبنوك التي تواجه عجزا ماليا.

شريعة عابد

وفي إطار جلسات المناقشة التي فتحتها لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني، حول مشروع القانون النقدي والمصرفي، مع الخبراء والمؤسسات المالية، سجل مدير بنك البركة، أمس، حفظاته على بعض مواد المشروع، ومن بين أبرز النقاط التي دعا لتعديلها على مستوى اللجنة قبل عرض النص للنقاش، تلك التي تحمل تناقضا جوهريا مع الصيرفة الإسلامية، ومنها استعمال كلمة "الفائدة" التي يتعامل بها فقط في عمليات القرض والاقتراض فقط، وذلك على خلفية أن الصيرفة الإسلامية لا يوجد فيها قرض والاقتراض، ولكن "عمليات تمويلية"، داعيا إلى تعديل المادة 70.

كما شدد أيضا على ضرورة نزع عبارات "الفائدة على التسيبقات المالية"، التي تستفيد منها البنوك في السيولة الاستيعابية التي يلجأ إليها بنك الجزائر كملاد أخير لصالح بنك يواجه عجزا ماليا حادا أو مؤقتا في السيولة المالية، ويرر المتحدث ذلك بكون الصيرفة الإسلامية لا يتعامل فيها بالفائدة. وفي مجال إدراج مصطلح الصكوك لأول مرة في النظام المصرفي الجزائري كأداة اكتتاب لجمع الأموال الاستثمارية، لتمويل المشاريع الكبرى ذات المدى المتوسط الطويل، مثلما وردت في المادة 68، فأكد المتحدث أن بنك الجزائر كان قد تمهد بمرعاة خصوصيات الودائع الموسومة في الحسابات الاستثمارية لدى البنوك الإسلامية التي تساهم في

المخاطر، وتكيف احتساب علاوة التأمين الخاصة بها لدى صندوق ضمان الودائع المصرفية.

وأوصى المتحدث، بضرورة استبدال كلمة القرض بكلمة التمويل الواردة في "مجلس النقد والقرض"، على اعتبار أن الصيرفة الإسلامية تتعامل بمفهوم "التمويل"، مقترحا أن تكون التسمية الجديدة للهيئة هي "مجلس النقد والتمويل"، بدل "قانون النقد والقرض" وهذا مراعاة لإدراج الصيرفة الإسلامية. وطالب المدير برفع التجميد عن 90 مليار دج التي هي ملك لبنك، الموجودة لدى البنك المركزي من أجل استقلالها في السوق المالية، دون دفع فوائد.

كما ثمن مدير بنك البركة، الإجراءات الجديدة التي تضمنها المشروع، وأهمها إدراج الصيرفة الإسلامية، رسميا في مشروع قانون النقد والصرف الجديد كمنصر فعال في المنظومة المصرفية، على حد سواء مع البنوك التقليدية.

وعدد الإضافات الجديدة التي جاء بها النص ومنها إمكانية اعتماد بنوك جديدة كالبنوك الاستثمارية والبنوك الرقمية، ومزودي خدمات، والدفع وفتح مكاتب الصرف والوسطاء المستقلين، معتبرا ذلك عاملا لتعزيز المنافسة ونشاط النظام المالي بصفة إجمالية، فضلا عن تعزيز دور اللجنة المصرفية في الإشراف على البنوك، وذلك بوضعها

على أنها السلطة الوحيدة التي يمكنها الحكم على أوجه القصور في البنوك

والمؤسسات المالية من حيث التعرض للمخاطر المادة 119، مشيرا إلى أن هذه المادة سيتم على أساسها تقييم البنوك من قبل مهنيين، متخصصين في النشاط المصرفي. وسجل مدير البنك، بارتياح مجموع المواد التي ستساعد على ترسيخ دور البنوك الإسلامية في تمويل الاقتصاد الوطني والأسر، في نص الجديد، ومنها اعتبار العمليات المتعلقة بالتمويل الإسلامي على أنها أنشطة مصرفية مثل تلك المتعلقة بالتمويل التقليدي حسب المادة 67.

بالإضافة إلى إمكانية تدخل بنك الجزائر لتكييف أدوات تدخله في السوق المالية مع خصوصيات العمليات المتعلقة بالتمويل الإسلامي والتمويل الأخضر حسب المادة 43، ما سيسمح للبنوك الإسلامية، عند الحاجة إعادة التمويل من السوق المالي وتوظيف فائض السيولة ما بين البنوك.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger